

POINTS DE VUE, IDÉOLOGIE ET MANIPULATION

Pierre-Yves RACCAH
CeReS, Université de Limoges

1. Cadre général

Avant de passer à la présentation des différents travaux sélectionnés dans cet ouvrage, et pour en faciliter la compréhension, il convient de dire quelques mots des options générales que ces travaux illustrent, options concernant notamment la conception générale de la communication langagière, la place de la sémantique dans les disciplines qui étudient les phénomènes liés aux langues, ce que l'on peut attendre d'une description sémantique. Cette « reconstruction » du cadre général est faite sous la responsabilité de son auteur et, même si elle vise à refléter les positions des différentes contributions à cet ouvrage, elle ne les reflète qu'à travers le filtre que constitue l'ensemble des options théoriques, méthodologiques et épistémologiques du directeur de l'ouvrage : ici encore, les biais socio-cognitifs sont à l'œuvre...

1.1 La parole n'est pas une transmission de sens

Pour simplifier les choses, nous présentons ce cadre général en opposition à une caricature (généralement attribuée à Jakobson¹) de la communication langagière, selon laquelle :

Lorsqu'un locuteur E communique avec un destinataire R, E code un sens S pour former un message M dans une langue L, message qu'il transmet à R ; R décode alors le message M' résultant de la transmission du message M, éventuellement modifié par des perturbations

1. Mais à tort, car Jakobson visait explicitement à améliorer cette conception caricaturale.

dues à la transmission, pour former un sens S' qui, dans les cas favorables, s'approche de S .²

Nous allons maintenant signaler, plutôt qu'examiner, cinq objections fondamentales, dont chacune, à elle seule, suffit à réfuter cette conception « tubulaire » de la communication langagière.

- i. Il n'y a pas de sens avant l'énonciation.
- ii. Il n'y a pas de codage.
- iii. Il n'y a pas de transmission de message.
- iv. Il n'y a pas de décodage.
- v. Il n'y a pas même de possibilité de comparer les représentations mentales.

Commençons par nous occuper des points les plus faciles : les points (iii) et (v). Pour qu'il y ait transmission, il faut qu'une entité matérielle passe d'un lieu X_1 à un lieu X_2 , différent de X_1 , entre le temps t_1 et le temps t_2 . Si l'on admet que le message est constitué par les paroles que E a prononcées, il s'agit bien d'une entité matérielle (les vibrations de la voix), mais alors, la transmission s'arrête aux oreilles de R . L'idée que la voix de E parviendrait à l'*esprit* de R est, en effet, totalement indéfendable ; et si, pour la défense du modèle tubulaire, on tentait de réduire l'esprit au cerveau, le problème ne serait pas résolu pour autant : on sait, en effet, que l'effet matériel des vibrations s'arrête à l'oreille interne et que ce qui est *transmis* au cerveau, c'est un flux *produit par l'activité neuronale du récepteur*. Il n'y a donc pas de transmission de E vers R , mais une construction faite par R , qui s'appuie sur les stimuli provoqués par l'émission de E . En ce qui concerne la comparaison des représentations mentales (v), nécessaire pour que l'on puisse parler de « s'approcher de S », une brève réflexion sur les moyens à mettre en œuvre pour une telle comparaison suffit à convaincre de son impossibilité. En effet, la représentation mentale que se fait un individu n'est accessible (dans la meilleure des hypothèses) qu'à lui-même : le seul moyen d'opérer une telle comparaison est donc de faire s'exprimer les deux interlocuteurs pour qu'ils puissent communiquer ce qu'ils croient être leur représentation... Et nous sommes revenus à la difficulté initiale, multipliée par deux : comment l'observateur pourra-t-il savoir que ce qu'il aura interprété correspondra bien à ce que voulait dire chacun des interlocuteurs ?

2. On peut espérer que personne ne soutient plus explicitement cette position caricaturale : nous ne la mentionnons pas pour critiquer tel ou tel courant, mais uniquement pour permettre de préciser clairement les options qui sont choisies dans cet ouvrage.

En ce qui concerne le codage et le décodage (points *ii* et *iv*), cette faiblesse du modèle tubulaire a déjà été remarquée à de nombreuses occasions (et par Jakobson lui-même, qui a dû introduire les six fonctions, que les enseignants connaissent bien, notamment pour affaiblir l'hypothèse trop forte du codage). Que la critique soit douce, comme celle de Grillo (2003) :

« [le modèle de Jakobson] présuppose à l'évidence qu'entre le locuteur (destinateur) et l'allocutaire (destinataire), le code et le contexte sont d'emblée communs, sans quoi il devient impossible de penser la compréhension comme le résultat des opérations symétriques et inverses d'encodage et de décodage. Or, une telle situation représente l'exception plutôt que la règle... »

ou qu'elle soit plus virulente, comme celle de Rastier (1995) :

« La métaphore du codage réduit ainsi la langue à un code et ses signes à de simples signifiants, conformément aux principes du positivisme logique. »

ou encore celle que nous avons détaillée, il y a quelques années, dans un article consacré à cette question (Raccah 1998b), elle montre que la conception codique des langues réduit les langues humaines à des langages formels, et ne permet pas de rendre compte des phénomènes sémantiques qui constituent les caractéristiques essentielles des langues.

Enfin, le dernier point (*i*), le plus inattendu du point de vue du sens commun, est pourtant celui qui convainc le plus (ce qui, bien sûr, ne le rend pas plus « vrai »...). Indépendamment de toutes les raisons épistémologiques, philosophiques ou méthodologiques, pour lesquelles on souhaiterait éviter de parler d'un sens qui ne soit pas le sens de quelque énoncé, mais qui préexisterait à l'énoncé (Raccah 1998b), si je pouvais avoir à l'esprit le sens de ce que j'ai à dire *avant* de parler, pourquoi me fatiguerai-je *systématiquement* à me parler à moi-même dès que je suis seul et que la « pensée s'empare de moi » ? Si le soliloque était rare, l'argument serait faible : on pourrait trouver des raisons esthétiques, de confort, de culture, etc. Le fait que, comme l'observation le montre, la plupart des êtres humains, dans la plupart des situations, « accèdent » à leurs pensées au moyen de discours qu'ils se font à eux-mêmes, est, en revanche, un argument fort en faveur de l'hypothèse que la pensée, sous sa forme verbale du moins³, ne préexiste pas au discours mais est, au contraire, le résultat de son interprétation. Ce qui fait que cette position semble s'opposer au sens

3. Nous ne souhaitons pas prendre position dans le débat « culturel » sur l'existence d'une pensée non verbale. Serait-il d'ailleurs possible d'aborder cette question d'une manière quelque peu rigoureuse ?

commun, est dû à la confusion que le « sens commun » fait entre *sens* et *concept*. En effet, il est difficile d'admettre que les concepts dont un enseignant, par exemple, veut parler ne lui seraient pas présents à l'esprit avant qu'il parle⁴. Si l'on n'efface pas la distinction conceptuelle entre *concept* et *sens*, on peut alors voir l'*art de la parole* comme consistant précisément à construire et proférer des énoncés qui seront interprétés par les interlocuteurs de telle manière que les processus au moyen desquels ils construiront un sens pour ces énoncés les amèneront, au passage, à ces concepts. Ainsi, la possibilité d'accéder à des concepts sans énonciation ne garantit pas un sens sans énonciation mais offre, au contraire, une raison d'être pour certaines énonciations.

1.2 La parole vue comme « manipulation » ?

L'*art de la parole*, tel qu'il se dessine dans ces réflexions, est bien un art et non pas une technique (en accord avec l'expérience que nous avons tous vécu...) : dans le cas de l'enseignement, l'orateur efficace doit avoir eu l'intuition de ce qui aura amené ses interlocuteurs à construire les sens leur permettant d'accéder aux concepts que lui, l'enseignant, voulait qu'ils construisissent. Dans d'autres cas, les concepts peuvent jouer un rôle secondaire, laissant la place aux sentiments : l'écrivain ou le poète ne transmet bien évidemment pas ses sentiments (malgré la croyance populaire...), mais il fait construire à ses lecteurs un sens qui, si l'auteur se débrouille bien, engendre chez les lecteurs des sentiments analogues à ceux qu'il voulait qu'ils ressentissent.

À cette étape de la réflexion, il apparaît clairement que l'auteur d'un énoncé cherche à *manipuler* les destinataires de manière à leur faire construire des sens qui auront, sur eux, les effets que lui, l'auteur, vise à produire. Le terme *manipuler* ne doit pas être pris avec ses habituelles connotations négatives (encore que, dans beaucoup de cas, et en particulier dans les discours politiques, on finit par être habitué au pire...) : il indique un *faire faire*, qui est caractéristique de l'énonciation. Le caractère manipulatoire de l'art de la parole est renforcé par le fait que, comme nous l'avons souligné avec Sylvie Bruxelles (Bruxelles *et al.* 1992 : 61), un être humain *ne peut pas faire les efforts nécessaires pour ne pas comprendre un énoncé qui lui serait compréhensible*.

4. Nous nous plaçons, bien entendu, dans l'hypothèse d'un *bon* enseignant : dans le cas contraire, dont on espérerait qu'il fût rare, on a justement l'impression que l'orateur *ne sait pas de quoi il parle*...

Si l'on vise à construire un système de description des phénomènes sémantiques qui rende compte de ce caractère manipulateur de l'usage de la langue, on pourra s'appuyer sur :

1. l'hypothèse polyphonique, proposée par Mikhail Bakhtine, et adaptée à la sémantique par Oswald Ducrot,
2. l'hypothèse argumentationnelle, proposée par Oswald Ducrot et modifiée (v. Raccah 1990) pour l'adapter au lexique, et
3. le modèle des champs topiques lexicaux, proposé, dans un premier temps, dans le cadre de l'Argumentation dans la Langue, et que nous avons étendu depuis.

Nous rappelons ces hypothèses dans la section suivante, et formulons quelques récents développements, en montrant comment les modèles fondés sur ces hypothèses permettent de décrire les phénomènes qui nous concernent en respectant un cahier des charges exigeant.

2. Description sémantique et contraintes sur les points de vue

Nous admettons qu'une description sémantique d'une langue humaine est la description de l'ensemble des contraintes que les mots et les structures de cette langue imposent à la construction des sens des énoncés de cette langue. De telles descriptions sont indépendantes des énoncés, puisqu'il s'agit de contraintes ; par ailleurs, elles peuvent être fondées empiriquement puisqu'elles sont basées sur l'observation des énoncés.

De manière plus spécifique, nous venons de voir que ces contraintes sur la construction du sens ne peuvent pas se limiter à porter sur les relations logiques entre les objets et les concepts dont les discours parlent : les discours visent aussi (et, peut-être, surtout) à faire adopter des points de vue et, pour ce faire, s'appuient sur d'autres points de vue. Les cadres théoriques qui caractérisent ces positions associent ou fusionnent deux concepts de *points de vue*, l'un provenant de la *polyphonie* bakhtinienne, l'autre provenant de l'*argumentation* ducrotienne, dans des modèles visant à rendre compte des manipulations idéologiques que les langues permettent au discours d'effectuer. Nous présentons brièvement maintenant les principales idées caractéristiques de cette démarche.

2.1 La polyphonie dans la langue

La conception polyphonique du *discours* a été présentée et systématisée par Mikhail Bakhtine, dès la fin des années vingt (Bakhtine / Volochinov [1929] 1977), et utilisée par son concepteur pour des

analyses littéraires très approfondies (v. p. ex. Bakhtine 1929). Cette conception du discours et du texte littéraire est, actuellement, bien acceptée et l'apport de Bakhtine et de son école aux études littéraires est largement reconnu.⁵

La polyphonie discursive de Bakhtine, liée au concept épistémologique de *dialogisme*, concerne ce que nous avons appelé plus haut les « mots-de-discours ». Claire Stoltz précise :

« Ce dialogisme travaille particulièrement ce que Bakhtine appelle “slovo”, traduit par “mot”, mais expliqué par les divers commentateurs ou traducteurs comme ayant le sens de “discours”, “parole”. Le mot est toujours mot d'autrui, mot déjà utilisé ; il traduit un sujet divisé, multiple, interrelationnel. C'est en cela qu'il est fondamentalement dialogique. » (Stoltz 2002)

Bakhtine lui-même insistait sur l'idée que ce qu'il disait ne concernait que les discours et n'était pas destiné à s'appliquer aux langues. C'est l'abandon de ce dernier point qui caractérise la conception polyphonique de la langue, proposée, il y a une trentaine d'année, par Oswald Ducrot.

La *polyphonie dans la langue*, reprend les concepts de dialogisme et de polyphonie bakhtiniens mais, en désaccord sur ce point avec leur inventeur, les applique à la langue elle-même, considérant que la conception des langues sur laquelle Bakhtine se fondait pour exclure une telle application était erronée. Il n'est pas dans notre propos de reprendre ici l'argumentation sur laquelle est fondée cette transition. Nous nous permettrons donc de passer directement à la présentation du modèle polyphonique de description, tel que nous l'avons adapté pour les besoins de la description sémantique⁶.

Le *locuteur*, responsable d'un énoncé, attribue des *points de vue* à des *énonciateurs*. Pour chaque point de vue, chaque énonciateur, il indique sa propre attitude : *accord*, *opposition* ou *identification*. Une description polyphonique d'une phrase indique ainsi les contraintes que cette phrase impose sur les points de vue évoqués par ses énoncés, sur l'attribution de ces points de vue, et sur l'attitude du locuteur vis-à-vis des énonciateurs porteurs de ces points de vue. Au niveau de l'analyse de la phrase, seules les contraintes peuvent être décrites : c'est au niveau de l'analyse de l'énoncé ou du discours que les points de vue eux-mêmes sont explicités.

5. On trouvera une bonne présentation, ainsi qu'une bibliographie fournie dans Stoltz (2002).

6. Il convient de souligner le rôle d'Oswald Ducrot dans cette « linguistification » des idées de Bakhtine. On trouvera une première esquisse de son raisonnement dans le huitième et dernier chapitre de Ducrot (1984), à une époque où, rappelons-le, les travaux de Ducrot étaient considérés, y compris par lui-même, comme relevant de la pragmatique.

Les mots de langue et les syntagmes contraignent les points de vue attribués aux énonciateurs, les structures de cette attribution, ainsi que les choix concernant l'attitude du locuteur vis à vis des points de vue qu'il attribue aux différents énonciateurs.⁷

2.2 L'argumentation dans la langue

L'objectif principal de ce cadre théorique (*AdL*)⁸, proposé à la fin des années soixante-dix, est de décrire les contraintes que la langue impose aux argumentations que les énoncés se présentent comme effectuant. Un tel choix semble, à première vue, réduire singulièrement la portée et la généralité du cadre, car il est clair que tous les énoncés ne constituent pas des argumentations : selon cette « première vue », même si les recherches menées dans les cadres se réclamant de l'*AdL* prouvaient qu'il y a bien des contraintes imposées aux argumentations par les unités linguistiques, ce résultat ne pourrait pas être généralisé à la description sémantique de l'ensemble des phrases d'une langue. Mais cette « première vue » ne tient pas compte d'un fait qui explique l'ampleur du rôle que le cadre de l'*AdL* a joué en sémantique. Ce fait peut se résumer en ceci :

S'il est vrai que tous les énoncés ne sont pas nécessairement des argumentations, il n'en est pas moins vrai que toute phrase, quelle qu'elle soit, peut être énoncée dans un objectif et avec des effets argumentatifs.

Une sémantique qui ne décrirait pas les potentialités argumentatives des phrases ressemblerait donc à une mécanique qui ne décrirait pas les potentialités gravitationnelles des masses.

Se fondant sur le fait qu'une argumentation vise à faire adopter un point de vue tout en supposant admis d'autres points de vue, une sémantique des points de vue a pour objectif de décrire les contraintes que les unités linguistiques imposent aux points de vue *visés* par les énoncés, mais aussi aux points de vue *supposés* par ces énoncés. Il faut en effet distinguer les points de vue *nécessaires* à la compréhension des points de vue *obtenus par* la compréhension : les premiers fonctionnent comme des « présupposés argumentatifs », des sortes de conditions d'interprétabilité, alors que les seconds *résultent* de l'interprétation. Nous allons voir en détail l'intérêt de cette distinction au paragraphe suivant, lors de la description argumentative du connecteur *mais*.

7. Voir Raccah (2005b) pour une présentation des hypothèses de la *polyphonie dans la langue* et pour une discussion de leur validité.

8. Voir, notamment, Anscombe et Ducrot (1983), Bruxelles *et al.* (1995).

2.2.1 Articulateurs⁹

Certaines des contraintes que les langues imposent aux points de vue visés par les énoncés proviennent des articulateurs : il s'agit principalement de contraintes sur la forme des argumentations.

Ces contraintes ont fait l'objet de nombreuses descriptions dans le cadre des travaux de l'« École de Ducrot », qu'il s'agisse du modèle des *Échelles Argumentatives*, ou des différents modèles qui ont suivi (la *première théorie des topoï*, le modèle des *champs topiques récursifs*, ou le modèle des *blocs sémantiques*). L'idée, exprimée plus ou moins explicitement dans les différentes descriptions, consiste à faire ressortir les instructions que ces articulateurs donnent à l'interprète¹⁰, et à choisir, parmi ces instructions, celles qui sont indépendantes des situations d'énonciation et des points de vue des interprètes.

Ainsi, dans les deux modèles topiques, la description sémantique du connecteur *mais* (qui transforme un couple de phrases <A,B> en une phrase [A *mais* B]) est obtenue par abstraction à partir des analyses des interprétations possibles *en situations* des énoncés possibles de la phrase [A *mais* B], analyses tenant compte des influences des différents points de vue préalables possibles des interprètes sur ces interprétations¹¹ : la description qui en résulte est donc indépendante des situations et des points de vue, bien qu'elle s'applique à toute situation et tout point de vue.

Considérons, par exemple, la phrase (1) :

(1) *Le soleil brille mais j'ai du travail*

Une description sémantique du connecteur phrastique *mais* doit rendre compte des contraintes que *mais* fait peser sur l'interprétation de tous les énoncés de cette phrase, quelle que soit la situation d'énonciation et quelle que soit la situation d'interprétation, sans pour autant faire intervenir des contraintes qui ne seraient pas imposées par ce connecteur. Ainsi, s'il est vrai qu'un énoncé de (1), dans une situation habituelle d'interprétation oriente vers un refus, dans une situation d'énonciation dans laquelle il est une réponse à une proposition de promenade, ce fait ne doit pas masquer la possibilité d'interpréter

9. Nous regroupons dans la catégorie des *articulateurs* les mots-de-langue et les syntagmes qui sont considérés soit comme des connecteurs, soit comme des opérateurs.

10. Nous préférons le terme « interprète » à « destinataire » ou « interlocuteur » parce qu'il n'est pas nécessaire d'être destinataire ni interlocuteur d'un énoncé pour le comprendre, alors que toute compréhension suppose une interprétation.

11. Voir, par exemple, Bruxelles & Raccah (1987) pour une description de *mais*, ou Raccah [1987] (1990) pour une description détaillée de l'anglais *but*.

les énoncés de (1) dans des situations d'interprétations différentes : pour comprendre un énoncé de (1) comme orientant vers un refus, il faut comprendre, dans la même situation, un énoncé de son premier membre comme orientant vers une acceptation et un énoncé de son second membre comme orientant vers un refus. Mais comprendre la présence du soleil comme un argument favorable à la promenade correspond à une situation d'interprétation particulière, liée aux climats tempérés et à des mœurs usuelles : sous les tropiques, ou parmi les membres du « Club des Amoureux de la Pluie », l'évocation de la présence du soleil ne peut servir qu'à orienter vers un refus de la promenade. Dans une telle situation d'interprétation, dans laquelle l'évocation du soleil orienterait vers un refus de la promenade, un énoncé de (1) resterait ininterprétable jusqu'à ce qu'il soit possible de concevoir un énoncé de son deuxième membre comme orientant vers une acceptation de la promenade ; ce qui est difficile mais pas impossible : le travail auquel le locuteur se réfère peut consister à observer l'état des chemins de randonnée, ce qui peut le conduire à accepter la promenade malgré la chaleur excessive...

En généralisant l'analyse détaillée de l'exemple (1) on comprend aisément que, pour chaque situation d'énonciation de [A *mais* B], il y a deux types de situations d'interprétation, selon la conclusion vers laquelle l'énoncé global de [A *mais* B] oriente. Ce fait semble confirmer l'idée que n'importe quelle phrase peut être énoncée dans le but d'orienter vers n'importe quelle conclusion... ce qui semble rendre vains tous les efforts pour chercher des contraintes argumentationnelles indépendantes des situations d'interprétation. Mais ce même exemple nous donne les moyens d'être rassurés sur la faisabilité de l'entreprise : même si, en fonction de la situation d'interprétation, n'importe quelle phrase peut être énoncée avec, pour effet, d'orienter vers n'importe quelle conclusion, la *manière* dont la phrase contraint cette orientation, elle, ne dépend pas de la situation d'interprétation. En effet, dans l'exemple des énoncés de (1), que la situation d'interprétation amène à considérer l'énoncé comme un refus ou qu'elle amène à le considérer comme une acceptation, il reste stable que les situations dans lesquelles (1) est interprétable se limitent à celles où les deux membres de (1) conduisent à des interprétations opposées ; cette dernière contrainte est donc indépendante des situations d'interprétation et sa formulation ne fait pas intervenir les situations d'énonciation : il s'agit bien d'une contrainte *sémantique*, dans le sens dans lequel nous avons défini ce domaine, c'est-à-dire, imposée exclusivement par les formes linguistiques.

De plus, dans toute situation où un énoncé de (1) est interprétable, cet énoncé oriente vers la même conclusion que celle vers laquelle un énoncé de son second membre orienterait dans la même situation d'interprétation. Il s'agit là d'une deuxième contrainte indépendante des situations d'interprétation et ne faisant pas intervenir les situations d'énonciation : donc d'une deuxième contrainte sémantique. L'opposition entre points de vue, imposée par la première contrainte, peut être vue comme une *condition d'interprétation* ; l'identification du point de vue global au point de vue du second membre, imposée par cette seconde contrainte, doit alors être vue comme un *effet* de cette même interprétation.

Pour résumer le résultat de l'analyse de (1) et sa généralisation à la description sémantique de *mais*, on est amené à admettre que, le mot-de-langue *mais* impose à tout énoncé de toute phrase de la forme [A *mais* B], les deux contraintes sémantiques suivantes :

- Toute situation d'interprétation de [A *mais* B], S_i , doit être telle qu'elle attribue à tout énoncé de B, dans toute situation d'énonciation S_e , une orientation argumentative opposée à celle que S_i attribuerait à tout énoncé de A dans la même situation d'énonciation, S_e .
- Toute situation d'interprétation de [A *mais* B], S_i , attribue à tout énoncé de [A *mais* B], dans toute situation d'énonciation S_e , la même orientation argumentative que celle que S_i attribuerait à tout énoncé de B dans la même situation d'énonciation, S_e .

Cette description est remarquable parce qu'elle ne fait dépendre la signification de *mais* de rien d'autre que de *mais* lui-même et caractérise ainsi une propriété formelle de la langue française, tout en rendant compte des effets subjectifs des interprétations des énoncés de phrases contenant ce mot. Nous insistons sur le fait que « propriétés formelles » ne signifie pas « propriétés logiques » : même les descriptions en termes de conditions de vérité, qui ont été conçues pour mettre en évidence les « aspects objectifs du sens », n'ont pas cette qualité qui rend la description de *mais* remarquable, et ce, même lorsqu'on les applique à des mots se prêtant pourtant à une conceptualisation. Ainsi, le substantif *rectangle*, par exemple, qui a une définition très précise en termes de conditions de vérité, donc, en principe, indépendante des situations d'énonciation et d'interprétation, ne peut être décrit en langue au moyen de cette définition, car, avec une telle description, ce substantif ne pourrait s'appliquer à rien de ce qui existe (une ligne « mathématique » n'a pas d'épaisseur...) : il faudrait y ajouter des « tolérances par approximation » qui, outre les paradoxes auxquels elles conduisent (on connaît bien le « paradoxe du

chauve »...), intègrent la subjectivité de l'évaluation dans le méta-discours du linguiste et éliminent la possibilité d'une description indépendante de la situation d'interprétation.

Malgré cette qualité essentielle, cette description de *mais* ne rend pas compte du phénomène : elle le décrit seulement, mais d'une manière suffisamment claire et rigoureuse pour qu'on puisse espérer en expliquer la description.¹² C'est là l'objectif des théories descriptives de la signification, comme celles qui sont utilisées dans cet ouvrage.

2.2.2 Contraintes sur la nature des points de vue

Si les seules contraintes sur les points de vue provenaient des articulateurs et ne concernaient donc que les rapports entre les points de vue que les énoncés des membres de phrases pouvaient avoir, la description sémantique serait bloquée dès que l'on en arriverait à des syntagmes ne contenant pas d'articulateurs. En effet, comment pourrait-on connaître (ou même faire des hypothèses réfutables sur) les contraintes que ces membres de phrase imposent aux orientations argumentatives de leurs énoncés ?

Pour débloquent le processus de description sémantique, il est donc nécessaire d'admettre que d'autres mots que les articulateurs imposent des contraintes sur les points de vue et, cette fois, non pas sur les articulations, mais sur la *nature* des points de vue. Cette hypothèse doit être circonscrite de manière très précise car il est clair que les mots-de-phrase ne peuvent pas *déterminer* les orientations argumentatives des énoncés des phrases que l'on peut construire avec eux : ces orientations dépendent aussi des situations d'énonciation et des situations d'interprétation. On verra que certains mots, les *euphoriques* et les *dysphoriques* imposent des contraintes évaluatives élémentaires, tandis que les autres mots contraignent la manière de voir une entité en s'appuyant sur la manière de voir une autre entité.

Contraintes évaluatives élémentaires : euphoriques et dysphoriques

Les contraintes lexicales sur les points de vue qui sont les plus faciles à observer proviennent des mots *euphoriques* et *dysphoriques* : il s'agit de jugements de valeur directement associés à ces mots, en toute situation relative à un domaine donné¹³.

12. On trouvera, dans Raccah 2005 des indications sur les rapports entre description et explication scientifique, s'appuyant notamment sur la distinction entre explication *de re* et explication *de dicto*.

13. La notion, peu approfondie ici, de *situation relative à un domaine donné*, renvoie à la prise en compte des rapports entre *situation d'énonciation* et *situation de référence*, dans une *situation d'interprétation*. Nous avons, en effet, été amené, dans certains cas, à distinguer la *situation d'interprétation* de

Ainsi, par exemple, le mot français « malhonnête » a ceci de particulier que, lorsqu'il qualifie une personne, il indique que le locuteur de tout énoncé d'une phrase le contenant se présente comme portant un jugement négatif sur la personne qualifiée. Il est remarquable que, même dans une conversation entre malfaiteurs, le mot « malhonnête » ne peut pas évoquer un jugement positif (sauf à provoquer un effet comique). De tels mots sont appelés *dysphoriques*. La plupart des autres mots sont tels que le jugement positif ou négatif qu'ils évoquent dépend d'une position idéologique, explicite ou implicite. Ainsi, le mot « conservateur » n'évoque un jugement négatif que lorsqu'il est employé dans un cadre idéologique dit « de gauche » : dans un cadre opposé, ce mot n'a pas de connotation négative. Le mot « conservateur » n'est donc pas *dysphorique* ; en revanche, le mot « réactionnaire », qui, pour des gens de gauche, peut sembler synonyme de « conservateur », exprime un jugement négatif même lorsqu'il est employé par un locuteur de droite : il est donc *dysphorique*.

D'une manière analogue, le mot français « honnête » a ceci de particulier que, lorsqu'il qualifie une personne, il indique que le locuteur de tout énoncé d'une phrase le contenant se présente comme portant un jugement positif sur la personne qualifiée. De tels mots sont appelés *euphoriques*.

Mini-programmes

Les autres contraintes lexicales sur les points de vue visés par les énoncés proviennent des mots « ordinaires » : il s'agit de « mini-programmes » argumentatifs déclenchés par des mots évoquant des points de vue qui s'appuient sur d'autres points de vue : le jugement évoqué par ces mots peut être positif ou négatif, mais il est contraint par le jugement que l'interprète porte sur d'autres entités que celle que le mot évoque. Ainsi, par exemple, les jugements sur la possession évoqués par les énoncés de phrases contenant le mot « riche » peuvent être positifs ou négatifs, selon que l'interprète considérera que le *pouvoir* que confère la possession est positif ou négatif. Pour se convaincre que le mot français « riche » évoque nécessairement un point de vue sur la possession relié au point de vue que l'on peut avoir sur le pouvoir (Racah 1990, Bruxelles *et al.* 1995), on pourra analyser des phrases comme :

la *situation d'énonciation*, les deux n'étant pas nécessairement confondues : nous caractérisons alors l'énoncé par le triplet <phrase, Se, Si>, où Se et Si désignent respectivement des *situations d'énonciation* et *d'interprétation*. En toute rigueur, il faudrait encore opérer une distinction entre le concept de *situation de référence* (qui renvoie aux caractéristiques de ce dont l'énoncé parle) et celui de *situation d'énonciation* (qui renvoie aux caractéristiques de l'énonciation elle-même).

- (2) *Ce bébé est riche*
- (3) *Jean est riche, il doit donc avoir beaucoup d'amis*
- (4) *Il est riche : c'est un bon parti / il faut s'en méfier*

On trouvera dans Raccach (1998b) une analyse contrastive hispano-française de la paire *rico / riche* : la description qui en découle rend compte des différences de comportement sémantique de ces deux adjectifs au moyen de ces « mini-programmes » argumentatifs. La confirmation diachronique de cette description (« riche » vient du même mot indo-européen qui a donné l'allemand « reich ») ne peut qu'être indirecte : l'histoire d'un mot ne peut pas être considérée comme la cause de sa signification actuelle. Néanmoins, la fréquence de cas analogues incite à admettre l'hypothèse que les mots ne perdent jamais complètement leur signification originale, laquelle se réfugie parfois dans les connotations du mot.

Ces observations étayaient ainsi l'idée que les mots doivent être décrits, non comme des noms de concepts – ce qui serait plutôt la fonction des *termes* (Raccach 1998a) – mais comme des « instigateurs » de points de vue : pour décrire le mot « riche » de manière satisfaisante, il est nécessaire de tenir compte du point de vue selon lequel la possession est source de pouvoir (quel que soit le point de vue que l'on adopte sur le pouvoir). Nous verrons ci-dessous que ces caractéristiques sont descriptibles au moyen du concept technique de *champ topique lexical*.

2.3 Calcul de la force idéologique

Une première utilisation des propriétés que nous venons de voir consiste à élaborer des moyens pour « calculer » la *force idéologique* des mots-de-discours : en combinant les contraintes imposées par les articulateurs avec celles imposées par d'autres mots, comme, par exemple, les *euphoriques / dysphoriques* on peut déterminer, par un calcul précis, les points de vue implicites qu'il est nécessaire d'attribuer autres mots-de-discours utilisés dans l'énoncé observé, pour que ce dernier soit compréhensible. Un examen rapide de l'exemple anglais suivant suffira à montrer et la manière de procéder et l'efficacité de la méthode. Pour qu'il soit possible de comprendre un énoncé de la phrase (5)

- (5) *John is a republican but he is honest*

il est nécessaire de considérer que le point de vue évoqué par « republican » est opposé au point de vue évoqué par « honest » (première contrainte appartenant à la description de « mais », ici, applicable sans changement à la description de « but »). Or, « honest »

est un *euphorique* de la langue anglaise, c'est-à-dire qu'il évoque, en toute situation, un point de vue positif : il en résulte que le mot-de-discours « republican » dans les énoncés de (5) évoque nécessairement un point de vue négatif. (5) trahit ainsi l'idéologie de ses locuteurs : nous allons voir, maintenant que la généralisation doit s'arrêter là, sans que l'on puisse en inférer quoi que ce soit concernant le mot-de-phrase « republican ». En effet, employé dans une autre phrase compréhensible, « republican » pourra aussi évoquer un point de vue positif (par exemple, en remplaçant, dans (5), « honest » par « dishonest ») : il en résulte que la propriété mise à jour par l'analyse n'est pas une propriété du mot anglais « republican », mais seulement de l'idéologie dans le cadre de laquelle ce mot a été utilisé.

Néanmoins, dans la perspective de la sémantique, la description des articulateurs, outre son intérêt propre, et outre son intérêt pour l'analyse des idéologies trahies par les discours, fournit aussi des outils pour décrire les autres mots-de-langue : il s'agit de passer du calcul de la force idéologique des mots-de-discours utilisés dans les énoncés observés à celui de la force idéologique des mots-de-langue correspondants.

2.3.1 Champs topiques lexicaux

Les points de vue que ces mots-de-langue suggèrent s'expriment par des *champs topiques lexicaux*, qui ont la particularité de permettre de décrire un point de vue sur une entité au moyen de points de vue sur d'autres entités.

Un *champ topique* est caractérisé par une règle d'inférence graduelle, appelée *topos*. Un *topos* est une catégorie de *garants d'argumentation*, indiquant la prise en compte d'une corrélation entre deux entités. La rhétorique a montré que ces *garants* sont présentés par les locuteurs comme généraux et partagés par l'ensemble de la communauté linguistique (d'où leur caractère *intersubjectif*). Ces caractéristiques se répercutent sur les *topoi* (pluriel de *topos*), qui sont donc, eux aussi, présentés comme généraux et comme partagés. Étant une *catégorie* de *garants*, le *topos* a, en outre, une structure graduelle et sa forme générale est :

//plus (ou moins) X est P, plus (ou moins) Y est Q//

où P et Q sont des champs topiques (définis, donc, eux-mêmes, par d'autres champs topiques).

La prise en compte de la corrélation entre les deux entités est *discursive* : rien n'empêche un locuteur d'admettre un *topos* dans un discours et d'admettre le *topos* contraire dans un autre. Néanmoins, l'hypothèse des *champs topiques lexicaux* suppose que la langue

« choisit » certains topoï pour les cristalliser dans ses mots, sous forme de champs topiques. Les topoï discursifs sont alors contraints par ces champs topiques lexicaux, sans, pour autant, être totalement déterminés par eux.

Ainsi, la description du mot français « riche », dont nous avons parlé dans la section précédente, fera appel au champ topique

possession —> potentialité —> *positif*

(la possession, vue du point de vue du pouvoir qu'elle confère, lequel est lui-même vu positivement), ou au champ topique

possession —> potentialité —> *négatif*

(la possession, vue du point de vue du pouvoir qu'elle confère, lequel est lui-même vu négativement), en fonction de l'idéologie qui déterminera le jugement sur le pouvoir. Ainsi, retournant à l'exemple (3), que nous reproduisons ici :

(3) *Jean est riche, il doit donc avoir beaucoup d'amis*

on peut rendre compte de celui de ses effets sémantiques qui concerne le jugement que ses énoncés suggèrent sur les amis de Jean : le fait d'utiliser « riche » comme argument pour « avoir des amis » contraint le point de vue sur les « amis » au moyen du champ topique de « riche », c'est-à-dire, le champ topique du pouvoir...

Grâce à cette propriété du concept de *point de vue* qui résulte des discussions précédentes, et qui fait qu'un point de vue sur une entité peut être partiellement déterminé par un point de vue sur une autre entité, il est possible de construire récursivement, à partir de points de vue élémentaires, des points de vue plus complexes, enchâssant ces points de vues élémentaires. Le modèle topique rend compte de cette propriété d'enchâssement des points de vue au moyen de champs topiques définis récursivement.

2.4 Résumé concernant la prise en compte des points de vue et de l'argumentativité

Nous avons vu que les mots et les structures d'une langue contraignent les points de vue que le locuteur qui les emploie prétend avoir sur les entités que ces mots évoquent, ou sur les points de vue qu'il attribue à l'un de ses énonciateurs. Nous avons montré qu'il est nécessaire d'admettre que les mots ordinaires imposent des contraintes sur les points de vue et, plus précisément, sur la nature des points de vue que les énoncés peuvent évoquer. Nous avons vu, ensuite, que les points de vue évoqués par les mots-de-discours sont contraints par les jugements que l'interprète porte sur d'autres entités que celles que les mots évoquent, et que cette caractéristique devait apparaître dans la

description des mots-de-langue : ces derniers déclenchent en effet des « mini-programmes » argumentatifs évoquant des points de vue qui s'appuient sur d'autres points de vue. Ces mini-programmes, cristallisés dans le lexique, proviennent de biais socio-cognitifs, qui dépendent de la culture, du mode de vie, des aspirations... de chaque communauté linguistique.

Enfin, nous avons vu, sans pouvoir ici entrer dans les détails (v. Raccah 2002, 2004, 2005b et Chmelik 2005), que la Sémantique des Points de Vue propose un formalisme unifié, les *champs topiques* dans lequel les points de vue lexicaux, les contraintes des articulateurs et les points de vue discursifs peuvent être décrits.

De nombreuses difficultés de traduction et d'apprentissage des langues proviennent du fait que les contraintes spécifiques des différentes langues n'associent pas les mêmes champs topiques, les mêmes « mini-programmes argumentatifs » aux mots, même aux mots dits « équivalents ». Ainsi, par exemple, le mot espagnol « rico » n'ayant pas les mêmes champs topiques que le français « riche » (Raccah 1998), l'apprentissage d'une langue par un natif de l'autre devra comporter l'apprentissage culturel nécessaire à établir cette différence. Pour les mêmes raisons, les traductions d'un texte d'une langue à l'autre devront tenir compte de tous les décalages socio-culturels dus aux différences entre les champs topiques lexicalisés.

3. Sur les travaux présentés dans cet ouvrage

3.1 Questions théoriques

Sur le plan *théorique*, on a tenté de mieux définir les outils de description des phénomènes de construction du sens et, en particulier, des structures qui, dans les langues étudiées (anglais, catalan, espagnol et français), pourraient expliquer les phénomènes observés. Les travaux sont centrés sur la manière dont les formes linguistiques suggèrent ou, parfois, nécessitent des points de vue préalables à cette construction du sens (biais idéologiques ou socio-cognitifs). Les conséquences de la prise en compte de ces phénomènes sur la nature de la description sémantique sont examinées ; ont été évoqués, en particulier, les rapports et affinités entre les différentes approches de ces phénomènes, ainsi que leurs divergences et les différences de conceptions des langues et du langage qu'elles impliquent.

Sur le plan *méthodologique*, l'ensemble des travaux ayant une forte visée empirique et descriptive, il a été nécessaire de réfléchir à la manière dont les observations peuvent alimenter le travail théorique et, dans l'autre direction, à la manière dont les modèles théoriques peuvent rendre compte des observations. Ces travaux sont sous-tendus

par une réflexion sur le recueil et le traitement des données observables, la construction de dispositifs expérimentaux d'observation et d'évaluation des hypothèses théoriques.

Par ailleurs, lorsqu'un ensemble de phénomènes a reçu une description théorique satisfaisante, il est possible d'utiliser certains de ces phénomènes pour constituer des instruments d'observation. Cette méthode de travail est habituelle et bien connue en physique et en chimie, mais elle est tout aussi habituelle dans toutes les disciplines scientifiques et peut être considérée comme une caractéristique de la science. L'un des objectifs des recherches sur lesquelles ces travaux sont fondés est d'utiliser des mots-de-langue déjà décrits pour une langue, notamment des articulés, munis de leur description sémantique, pour mettre en lumière les phénomènes de cristallisation idéologique associés à d'autres mots de cette langue.

Enfin, sur le plan *épistémologique*, les phénomènes que nous voulons décrire relèvent de plusieurs champs disciplinaires, parmi lesquels la sémantique, la pragmatique et les sciences de la cognition¹⁴. La décision d'entreprendre une étude *sémantique* de ces phénomènes est justifiée par le fait que les mots et les constructions grammaticales choisies par un locuteur fournissent aux interlocuteurs des indications sur ses *a priori* idéologiques et sur son environnement socio-cognitif. Mais cette décision exige une grande rigueur dans la démarche : à défaut, les travaux se perdraient dans des généralités humanistes, et risqueraient de ne relever que de l'explication de texte... Dans chacun des chapitres de l'ouvrage, les questions abordées sont traitées dans le souci d'une rigoureuse vigilance épistémologique, qui amène à évaluer systématiquement la situation des travaux effectués et des objectifs poursuivis par rapport aux cadres des différentes disciplines qui pourraient être concernées. Cette réflexion joue un rôle dans la définition du champ et des méthodes de la sémantique, rôle qui dépasse le cadre de la problématique que nous traitons ici et doit permettre, sinon de fédérer une communauté scientifique autour d'objectifs à la fois clairs et communs, du moins de contribuer au débat sur ces objectifs.

L'un des cadres théoriques utilisés pour mener à bien l'ensemble des travaux présentés ici est inspiré de la Théorie de l'Argumentation dans la Langue (Anscombe & Ducrot 1983, Raccah 1985, 1990 et 1998). La conception de la langue sous-jacente à cette approche implique, notamment, que l'interprétation des énoncés se fonde sur

14. La liste n'est, bien entendu, pas exhaustive : les questions concernant les biais idéologiques concernent aussi la sociologie, la sémiotique, l'éthique et d'autres champs disciplinaires.

l'application de règles d'inférence graduelles (les *topoï*), qui participent à la détermination des orientations argumentatives des énoncés et, par tant, à la construction des points de vue nécessaires à l'interprétation. Selon cette approche, et c'est en cela qu'elle se rattache au courant de l'Argumentation dans la Langue, fondé sur les travaux d'Oswald Ducrot et de ses collaborateurs, ces *topoï* du discours sont, d'une part, contraints par les connecteurs et opérateurs intervenant dans les phrases faisant l'objet de ces énoncés¹⁵ et, d'autre part, activés par les éléments lexicaux utilisés¹⁶. Pour décrire la manière dont les mots du lexique interviennent dans l'activation des *topoï* discursifs, la Théorie des Champs Topiques Lexicaux fait l'hypothèse que ces mots sont liés à des *topoï lexicaux* et renferment ainsi un potentiel argumentatif par défaut, potentiel que le discours peut soit utiliser directement, soit modifier. Dans le premier cas, le discours est *doxal* et se contente de refléter les croyances et points de vue déjà admis par la communauté des interlocuteurs ; dans le second cas, tout en se fondant sur ces croyances et points de vue admis par la communauté des interlocuteurs, le point de vue présenté par le discours est original : il y a construction de *topoï discursifs* à partir des *topoï lexicaux*. Ces *topoï discursifs* gardent ainsi la trace des *topoï lexicaux* à partir desquels ils sont construits, ce qui explique pourquoi les mots utilisés marquent l'idéologie ou, tout au moins, les biais socio-cognitifs des locuteurs et de la communauté à laquelle ils appartiennent, même lorsque les énoncés sont destinés à faire admettre d'autres points de vue.

Un *topos* est par définition une règle argumentative pour autrui, une sorte d'*invitation à inférer*. S'il ne fait pas l'objet d'un accord préalable (comme c'est théoriquement le cas pour les *topoï lexicaux*), cet accord doit être établi par le discours lui-même, non seulement dans le cas de situations monologiques, mais aussi dans le cas de situations non monologiques où l'accord peut donner lieu à négociations visant à construire, avec ou sans succès, l'ensemble des *topoï discursifs* valables pour la totalité des participants, par des procédures qui peuvent être implicites ou explicites et dont il convient d'élaborer une typologie sur corpus. Les enjeux théoriques de l'analyse sont en particulier ceux :

15. Les premiers travaux auxquels a donné lieu la Théorie des *Topoï* concernent principalement la description de ces connecteurs et opérateurs à effets argumentatifs.

16. C'est à partir de 1990 (v. Raccah 1990, Bruxelles *et al.* 1995) que ce courant s'est développé.

- de la contribution des topoï lexicaux à la construction des topoï discursifs,
- de la co-gestion de l'élaboration et de la ratification topiques,
- du caractère « méta-topique » de la construction des topoï discursifs.

Ainsi, pour compléter la description de l'inscription des biais socio-cognitifs dans la langue, il est nécessaire de rendre compte de la construction des topoï discursifs à partir des topoï lexicaux et des contraintes socio-cognitives qui caractérisent les locuteurs. Cette préoccupation, dont les orientations sont à la fois théoriques et empiriques, traverse l'ensemble des travaux de cet ouvrage ; elle convoque des recherches provenant au moins des disciplines suivantes : sémantique, pragmatique, sémiotique et sciences de la cognition.

D'autres approches de la sémantique recherchent aussi des mécanismes spécifiques des langues pour rendre compte de la manière dont le lexique intervient dans les biais socio-cognitifs que les discours expriment. Parmi ces travaux, ceux de John Sinclair & Michael Hoey sur la « prosodie sémantique » et les « colligations » méritent, à nos yeux, une attention particulière parce que, partant de préoccupations, à l'origine, assez différentes des nôtres, les chercheurs de ce courant ont été amenés à adopter non seulement des modèles descriptifs proches des nôtres, mais aussi un point de vue sur les rapports entre sémantique, pragmatique et cognition – et, en fait, sur l'ensemble des rapports entre langues, langage et société – qui se rapproche, sur de nombreux points essentiels, du courant que les travaux présentés ici illustrent. On remarquera, en particulier, l'intérêt de ces deux courants pour des phénomènes qui sont habituellement considérés comme relevant de la connotation et souvent relégués aux marges de la sémantique par les autres approches.

La notion de *colligation* renvoie aux associations préférentielles que certains mots entretiennent avec d'autres mots ou avec des syntagmes, notamment, dans la construction de fonctions grammaticales : un *proche* parent est plus un *parent* qu'un parent *éloigné* – v. les concepts de *modificateurs réalisant* et *déréalisant* proposés par Ducrot (1995) ; lorsqu'on veut dire d'un homme mûr qu'il est agréable à regarder, on utilisera, en français, plutôt l'adjectif *beau* que *joli* – v. Mel'Čuk, Clas & Polguère (1995). L'usage de constructions « déréalissantes » (un *parent éloigné*) ou la transgression des affinités lexicales (un *homme joli*) produisent un effet métaphorique comparable à l'effet produit, par exemple, par une nominalisation comme *la vente*, à partir d'un groupe verbal ou d'une phrase comme *Jean a*

venu une voiture à Paul : ces opérations modifient les points de vue sur les entités et les événements.

La notion de *prosodie sémantique* renvoie à l'environnement sémantique des mots. Les travaux sur la prosodie sémantique, qui partagent certains des objectifs des travaux inspirés par François Rastier sur l'isotopie sémantique, conduisent à faire l'hypothèse que le sémantisme des mots peut être caractérisé par leur *champ prosodique*, c'est-à-dire par l'ensemble des points de vue qu'ils évoquent : on reconnaîtra la parenté conceptuelle avec l'hypothèse des champs topiques lexicaux.

Les situations de discours, en créant des rôles interactifs relatifs à des positions discursives partiellement déterminées par le cadre de l'échange verbal, pré-programment en partie des attitudes argumentatives engageant des schèmes spécifiques (dont les « argumentaires » sont une illustration particulière), et par voie de conséquence des topoï ayant un statut intermédiaire entre topoï lexicaux et topoï discursifs. Les travaux présentés dans cet ouvrage permettent d'examiner aussi bien l'arsenal de topoï propres à telle ou telle situation et/ou à tel ou tel genre discursif, que de tenter de décrire, en liaison avec une typologie des situations discursives, le dia-système intégrateur de ces « topoï situationnels ».

Les recherches ont été réalisées en tenant compte de la nécessité d'assurer les fondements méthodologiques du recueil des observables dont les différents travaux que nous présentons rendent compte et, d'autre part, de construire une instrumentation conceptuelle permettant de mettre au point des tests sémantiques fiables et efficaces. Les deux objectifs sont liés car les tests à mettre au point sont aussi, comme on vient de le voir, des instruments de recueil des observables.

Le problème principal du recueil de données en sémantique est l'impossibilité d'obtenir des données, directement observables et partageables, sur l'interprétation : il résulte de cette impossibilité que les corpora écrits ou oraux, ne fournissant que la partie *signifiant* des observables, sont, en eux-mêmes, insuffisants pour tester des hypothèses sémantiques¹⁷. En effet, ces corpora permettent de se faire une idée de ce qui est dit, mais pas de la manière dont ce qui est dit a été interprété par les interlocuteurs : l'interprétation de l'observateur linguiste, pour pertinente et correcte qu'elle puisse être, ne peut pas faire l'affaire puisque, pour des raisons évidentes de déontologie, il (elle) n'est pas impliqué(e) dans l'interaction qu'il (elle) observe. Ce

17. V. Habeas Corpus (1994), pour une étude détaillée de cette insuffisance.

qui fait partie des faits, c'est l'interprétation *des interlocuteurs*, et cette dernière n'est pas directement accessible. C'est pourquoi, outre les moyens de contrôle de la rigueur du recueil des signifiants, il est nécessaire de se doter de dispositifs permettant de valider des hypothèses sur les interprétations auxquelles les énoncés ont donné lieu dans les situations dans lesquelles ils ont été produits, ce qui permet, alors, de ne pas avoir à se contenter des interprétations de l'observateur lui-même. Ce souci est manifeste dans l'ensemble des travaux sélectionnés et, que la question soit abordée explicitement ou qu'elle reste en filigrane, les interprétations d'énoncés qui servent à étayer des hypothèses de description sémantique sont toujours considérées, ici, comme des observables dont la réalité doit être justifiée.

L'un des objectifs principaux du programme qui sous-tend ces travaux est de fournir une description systématique détaillée du lexique des langues étudiées. Par description détaillée, nous n'entendons pas nécessairement un travail exhaustif sur l'ensemble des mots des langues concernées, mais plutôt une description approfondie d'un choix de mots, sélectionnés pour leurs effets d'inscription des biais socio-cognitifs, description qui doit rendre compte de manière précise de ces effets.

3.2 Questions applicatives

Un terrain d'observation privilégié pour observer les biais socio-cognitifs introduits par les langues est celui de la traduction.

En effet, que ce soit en comparant les traductions successives d'un même texte dans la même langue ou les traductions d'un texte dans différentes langues, que ce soit en analysant les critiques qu'une traduction d'un texte a pu soulever, on obtient des renseignements précieux sur les points de vue implicites introduits par les traductions. Munis de ces renseignements, il est alors possible de rechercher, parmi ces points de vue implicites, ceux qui tiennent aux formes linguistiques utilisées : l'étude de l'effet d'un certain nombre de contraintes (comme, par exemple, des contraintes sociales, ou des contraintes de genre) intervient dans la mise au point de dispositifs expérimentaux permettant de délimiter cette recherche.

D'autre part, en prenant la question dans l'autre sens, l'étude contrastive d'un certain nombre de points de vue sur des concepts, telles qu'ils sont reflétés par les différentes langues, fournit d'autres types de renseignements sur les biais qu'elles sont susceptibles d'introduire. De telles études contrastives, comme celle des différentes conceptions du temps recourent elles-aussi à la traduction.

L'analyse des différentes traductions d'un même texte, qu'elles soient contemporaines ou qu'elles se succèdent à plusieurs décennies d'intervalle, apporte, comme nous venons de le voir, de nombreuses indications sur les biais idéologiques introduits par les mots et les tournures du texte original, mais aussi des traductions elles-mêmes. Dans les deux cas, la nécessité de produire une nouvelle traduction est, en général, justifiée par des commentaires évaluatifs sur les traductions existantes : ces commentaires peuvent servir de point de départ à une recherche sur la manière dont le texte original et ses traductions étaient interprétés à l'époque de la production de la nouvelle traduction. Dans tous les cas, chaque traduction signale une manière dont le texte original a été interprété : les différences dans les traductions d'un même texte permettent de proposer des différences de points de vue susceptibles de provenir des mots utilisés. Munis de ces « candidats », il convient alors d'examiner, dans chaque cas, si la différence doit être attribuée, ou non, à des caractéristiques des langues. Cet aspect du programme, qui est solidement illustré dans les travaux présentés ici, doit, à terme, permettre de mettre au point diverses méthodologies de comparaison de traductions, et de les mettre en application pour recueillir de nouvelles données.

Certaines « notions de base », comme le temps (mais aussi l'espace, et beaucoup d'autres), s'avèrent, après analyse et malgré les apparences, très différemment conceptualisées dans les différentes communautés linguistiques. Le phénomène est surprenant car ces différences apparaissent même pour des langues très proches : l'étude des expressions usuelles des différentes langues le montre sans équivoque. Ainsi, si le français se plaint à « prendre son temps », une traduction littérale à l'espagnol « ?tomar su tiempo » fait plus que sourire. L'étude de nombreuses expressions faisant intervenir le temps montre que les conceptions du temps sont, en fait, très différentes de l'espagnol au français. La description des conceptions du temps sous-jacentes aux expressions de différentes langues fait partie des travaux présentés ici, travaux qui visent, entre autres, à mieux comprendre les relations qu'entretiennent ces différentes conceptions du temps avec les systèmes de cristallisation idéologique des lexiques des langues étudiées.

Par ailleurs, l'étude des textes à prétention scientifique donne une bonne idée de ce qui reste d'idéologie dans les discours une fois que l'on a neutralisé, le mieux que l'on a pu, les influences idéologiques dues aux caractéristiques individuelles des locuteurs : la science se donne comme idéologiquement « neutre », ce qui, en fait, revient à dire que le cadre idéologique du discours scientifique est présent

comme une sorte de « dénominateur commun » admis ou, du moins, admissible par tous. Dans ces conditions, une hypothèse de travail fournit matière à réflexion : l'hypothèse selon laquelle ce qui reste d'idéologie dans ces discours pourrait être dû aux biais introduits par la langue elle-même. Bien entendu, il est probable qu'un certain nombre de ces biais idéologiques qui restent dans les discours à caractère scientifique soient imputables à des croyances non reflétées dans la langue elle-même, mais l'hypothèse permet d'extraire de ces textes des « candidats » que l'on peut ensuite examiner en utilisant les instruments développés dans les autres aspects du programme. Pour illustrer cette démarche et son efficacité, nous avons sélectionné des travaux ayant pour objectif de recueillir ces biais idéologiques qui pourraient provenir de la langue utilisée dans des textes de divulgation scientifique concernant le domaine médical, puis d'en analyser l'origine (linguistique ou non) ; ces travaux ont été réalisés en collaboration avec des professionnels des domaines concernés.

Enfin, l'étude sémantique des expressions idiomatiques, partant du fait que le sens qu'elles amènent à construire en tant qu'expressions idiomatiques (le *sens idiomatique*) est distinct de leur *sens syntagmatique*, lorsqu'il existe (le sens que le syntagme amènerait à construire s'il n'était pas reconnu comme expression idiomatique), permet d'explorer des mécanismes linguistiques de cristallisation partielle des biais socio-cognitifs. En effet, la conception topique du lexique rend compte des points de vue implicites cristallisés dans les mots de la langue ; or, les expressions idiomatiques ont un statut intermédiaire entre syntagme et mot, puisque leurs propriétés sémantiques sont plus figées que celles des syntagmes ordinaires, mais plus souples que celles des mots ordinaires. Ce statut sémantique peut être décrit comme le résultat d'une cristallisation partielle des biais socio-cognitifs, dont la description détaillée renseigne non seulement sur l'idiomaticité, mais aussi, par contraste, sur les propriétés sémantiques des mots « ordinaires ».

Chacun des chapitres de cet ouvrage présente un ou plusieurs aspects du programme de travail résumé dans cette présentation générale. Si, comme nous le pensons, le lecteur verra assez clairement la cohérence des travaux présentés avec les objectifs de ce programme, il se rendra compte aussi du manque d'exhaustivité de ces travaux, auquel l'ampleur même de ces objectifs condamne : nombreuses sont les pistes qui n'ont été que partiellement explorées, et encore plus nombreuses sont celles qui n'ont pas même été abordées. Ce défaut est aussi une qualité : c'est aussi au nombre de questions qu'elle pose, et non pas seulement au nombre de celles auxquelles elle répond, qu'on juge de l'intérêt d'une problématique scientifique.

Références bibliographiques

- BAKHTINE / VOLOCHINOV [1929] (1977), voir Volochinov 1929.
- BRUXELLES, Sylvie & Pierre-Yves RACCAH (1987). Information et argumentation : l'expression de la conséquence. *In Actes du colloque *Cognitiva**, Paris.
- BRUXELLES, Sylvie, Oswald DUCROT & Pierre-Yves RACCAH (1995). Argumentation and the lexical topical fields. *Journal of Pragmatics*, 24: 1-2 : numéro spécial (ed. Raccah, P.-Y.) *Argumentation within Language*.
- GRILLO, Éric (2003). Parler la même langue. *MAG Philo*, revue électronique (<http://www.cndp.fr/magphilo/philo09/parler.htm>), n° 9 : *Langage*, 2003-2004.
- MEL'ČUK, Igor, André CLAS & Alain POLGUÈRE (1995) *Introduction à la lexicologie explicative et combinatoire*, Louvain-la-Neuve: Duculot, 1995.
- RACCAH, Pierre-Yves [1987] (1990). Modelling argumentation and modelling with argumentation. Bruxelles, *Argumentation* 4, 1990 (accepté en 1987).
- RACCAH Pierre-Yves (1990). Signification, sens et connaissance : une approche topique, *Cahiers de Linguistique Française*, 11, 179-198.
- RACCAH, Pierre-Yves (1998). Por qué los bebés españoles son más ricos que los bebés franceses. *Quaderns de filologia. Estudis linguistics, IV : Pragmàtica Intercultural*, 1-17.
- RACCAH, Pierre-Yves (2000). Neutrality is irresponsible and false. Communication au congrès *Worlds in Transition: Technoscience, Citizenship and Culture in the 21st Century* ; Vienne (Autriche), septembre 2000.
- RACCAH, Pierre-Yves (2002). Lexique et idéologie : les points de vue qui s'expriment avant qu'on ait parlé. *In CAREL, Marion (ed.), Les facettes du dire : Hommages à Oswald Ducrot*. Kimé, 2002.
- RASTIER, François (1995). Communication ou transmission ? *Césure*, n° 8, 151-195.
- VOLOCHINOV, Valentin Nikolaevich (1929) : *Марксизм и философия языка* [Le marxisme et la philosophie du langage], Leningrad : Priboj. 2^e édition : 1930. Traduction française, sous le nom de Mikhail Bakhtine (V.N. Volochinov) : *Le marxisme et la philosophie du langage. Essai d'application de la méthode sociologique en linguistique*, Minuit, 1977.